

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Maxtali entreprises Inc.	Numéro de permis 2014748	Date d'inspection Le 03 juillet 2025	
Nom de l'établissement Garderie Dragon Day Care		Numéro de téléphone (506) 759-4488	
Adresse 105 rue Notre Dame Atholville NB E3N 4T1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Lors de la visite, le ratio est respecté.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- L'exploitant demande que le parent l'informe si l'enfant sera absent. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant a une maladie transmissible. Le formulaire de gestion des maladies est rempli au besoin.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles à chaque sortie.
- Discussions avec l'exploitant, les jeux à l'extérieur ont lieu pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants sont présents, si les conditions météorologiques le permettent. Les collations sont servies au moins de toutes les trois heures. Les repas sont servis pendant les heures de repas reconnues. Les collations et les repas sont apportés de la maison.
- Observations:
Groupe A: Pendant la visite, les enfants sont parties au terrain de jeu du Village. L'accueil du parent a été observer.
- Groupe B: Lors de la visite, les enfants sont parties à la bibliothèque.
- Discussions avec l'exploitant concernant les activités qui va avoir lieu pendant l'été.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 juillet 2025

Date

original signé par
Patrick Soucy

Le 03 juillet 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date